

POSE DE PREMIERE PIERRE DU GYMNASSE LEO LAGRANGE

Ce jeudi 10 octobre, Thierry Trijoulet, maire de Mérignac, Cécile Saint Marc, adjointe au sport, Benjamin Aimard président du SAM omnisports, Christophe Vasquez, président du SAM Gymnastique et Christophe François, directeur régional Nouvelle Aquitaine Bouygues Bâtiment ont posé la première pierre du complexe sportif Léo Lagrange, situé avenue du Président René Coty dans le centre-ville.

UN EQUIPEMENT A DESTINATION DES SCOLAIRES ET DES ASSOCIATIONS



La Ville de Mérignac s'était engagée à reconstruire un nouvel équipement sportif structurant suite à l'incendie du COSEC Léo Lagrange. Ce futur équipement composé de 3 salles de pratique sportive et de plusieurs espaces de réunion permettra l'accueil des élèves du centre-ville et des lycéens, du SAM Gymnastique (notamment pour les compétitions régionales et nationales) ainsi que d'autres associations comme Drop de

Béton pour la pratique du rugby fauteuil ou le Mérignac Handball.

LES EQUIPEMENTS

- ✓ 1 salle multisport de 1 000 m² pour la pratique des sports collectifs, avec rideau séparatif et 100 places assises
- ✓ 1 salle spécialisée de gymnastique de 1 500 m² avec une tribune de 500 places assises pour les compétitions
- ✓ 1 salle de musculation de 200 m²
- ✓ 140 m² de locaux dédiés à l'administratif et à la vie de club : salles de réunion et de convivialité, bureaux, cuisine
- ✓ des vestiaires collectifs, des sanitaires, des locaux techniques et de stockage
- ✓ 80 places de stationnement en pavés enherbés
- ✓ 30 places de stationnement abrité pour vélos
- ✓ Des espaces extérieurs végétalisés

LES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

- ✓ La construction vise à limiter
 - la consommation en carbone, avec l'utilisation de matériaux biosourcés et issus du réemploi.
 - les consommations en chauffage, ventilation et production d'eau chaude sanitaire, avec une production photovoltaïque pour la consommation électrique (200m² de panneaux photovoltaïques reconditionnés pour l'autoconsommation sur le toit et 2 000 m² prêts à être équipés pour une production complémentaire)

- ✓ Les façades seront réalisées en béton teinté dans la masse en couleur terre battue pour la partie basse et de bardage métallique à ondes aléatoires de couleur anthracite pour la partie haute.
- ✓ Le chauffage sera assuré par une pompe à chaleur air/eau, avec une possibilité de se raccorder au réseau de chaleur urbain

COMPOSITION DU GROUPEMENT

- ✓ Entreprise générale (mandataire) : Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest
- ✓ Architecte : Moon Safari Architecture
- ✓ BET Environnement : HTM
- ✓ BET Acoustique : LASA
- ✓ BET Fluides, VRD, SSI : CETAB
- ✓ Paysagiste : Atelier Anne Gardoni
- ✓ Charpente bois : Lamacol
- ✓ Exploitation & maintenance : IDEX

BUDGET

- ✓ Montant inscrit au PPI : 18,2 M € TTC
- ✓ Exploitation maintenance (sur 5 ans) : 255 778 € TTC
- ✓ Participation du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine : 2 000 000€

Le préau sportif qui était précédemment sur le site depuis avril 2023 a été démonté en mai 2025 et sera remonté au stade du Jard début 2026.

Contact presse

Elyse Perusseau

e.perusseau@merignac.com – 07 61 61 37 95